



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°185 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - ▼ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ▼ ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - ▼ SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

NIGERIA :
124,2 M USD
DE LA BAFD
POUR
AMELIORER
L'ACCES A
L'EAU POTABLE
DANS L'ÉTAT
D'ONDO

NIGERIA : FORTE
HAUSSE DES
EXPORTATIONS
NON-PETROLIERES
T3 2019

GHANA : LE FMI
CONSIDERE QUE LE
RISQUE DE
SURENDETTEMENT
DU GHANA RESTE
ELEVE

CONGO-BRAZZAVILLE :
LA BANQUE MONDIALE
ACCORDE UN
FINANCEMENT DE 5,7
Mds FCFA AU TITRE
DU PRISP

NIGERIA :
RATIFICATION
DU BUDGET
2020

LE CONGO-
BRAZZAVILLE
VOTE UNE LOI
SUR LE STATUT
DE L'ARTISTE

CONGO-BRAZZAVILLE :
INCERTITUDE SUR LE
DECAISSEMENT DE
L'AIDE BUDGETAIRE DE
LA BAFD AVANT LA FIN
DE L'ANNEE

CONGO-
BRAZZAVILLE/CONGO-
KINSHASA : DES
AVANCEES POUR LE
PROJET DE PONT ROUTE-
RAIL DEVANT RELIER LES
DEUX CAPITALES

GHANA : ACCORD
DE PARTENARIAT
FERROVIAIRE AVEC
LE SUD-AFRICAIN
TRANSNET



ACTUALITE REGIONALE

CONJONCTURE

▼ Ghana : le FMI considère que le risque de surendettement du Ghana reste élevé

Suite aux consultations au titre de l'article IV menées en octobre 2019, le FMI a conclu à un risque de surendettement toujours élevé pour la dette publique ghanéenne, bien que sa gestion se soit améliorée. Le niveau d'endettement est passé de 59% du PIB fin 2018 à 63,1% à la fin de l'année 2019, et à 66,5% du PIB lorsque sont pris en compte les engagements souverains résultant du contrat Sinohydro. En outre, la part des financements non-concessionnels dans l'endettement du Ghana a cru : 80% des besoins de financements ont été couverts par les marchés financiers en 2019, entraînant une hausse des taux d'intérêt. Le service de la dette externe a gonflé et absorbe aujourd'hui un tiers des revenus de l'Etat.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : ratification du Budget 2020

Le Président Buhari a ratifié le 17 décembre le Budget 2020 permettant le retour à un cycle budgétaire de janvier à décembre, ce qui n'était pas arrivé depuis plus d'une décennie. Les dépenses approuvées atteignent 10 594 Mds NGN (34,73 Mds USD) dont 2 465 Mds NGN (8,08 Mds USD) de dépenses d'investissement, les recettes budgétaires attendues sont de 8 150 Mds NGN (26,72 Mds USD), pour un déficit public équivalent à 1,52% du PIB. Le Parlement a par ailleurs décidé d'augmenter le prix de référence du baril de pétrole de 55 à 57 USD et de maintenir les autres hypothèses fixes : production pétrolière de 2,18 millions b/j, croissance du PIB de 2,93%, inflation de 10,81% et taux de change officiel de 305 NGN/USD.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : forte hausse des exportations non-pétrolières T3 2019

L'excédent commercial du Nigéria s'est accru en g.a. au T3 2019 suite à la baisse des importations (10,8 Mds USD, -7,5% en glissement annuel) et la hausse des exportations (14,70 Mds USD, +9%). Les achats d'essence (25% du total au T3 2018, -51%) et de « véhicules, aéronefs, navires » (33% du total au T3 2018, -57%) ont fortement diminué. Au contraire, les ventes de biens manufacturés (19% du total), essentiellement de « métaux de base » (+2,1 Mds USD) et de « véhicules, aéronefs, navires » (+498 M USD), ont augmenté. Les principales composantes du panier d'exportation ont néanmoins chuté : pétrole brut (71% du total, -10%), autres produits pétroliers (9% du total, -15%), biens agricoles (0,8% du total, -7%).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Le Congo-Brazzaville vote une loi sur le statut de l'artiste

La proposition de loi portant statut de l'artiste de spectacle, des arts visuels, graphiques et plastiques, de la mode, de la publicité, du technicien et de l'entrepreneur culturel et artistique a été votée le 18 décembre par l'Assemblée nationale. Cette loi, qui est à l'initiative de l'ancien ministre de la Culture et actuel député Léonidas Carel Mottom, vise à reconnaître le statut social des artistes et à favoriser leur intégration dans l'économie nationale. Les textes réglementaires de cette loi devraient tenir compte des conditions d'emploi des artistes, des droits d'auteurs et de propriété intellectuelle ainsi que de la fiscalité relative à leur statut.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Ghana : accord de partenariat ferroviaire avec le sud-africain Transnet

L'opérateur ferroviaire public sud-africain Transnet a conclu un accord de partenariat ferroviaire avec la *Ghana Railway Company* et la *Ghana Railway Development Authority* lors de la visite du Président sud-africain au Ghana. L'accord prévoit la réhabilitation du chemin de fer de 82 km entre Takoradi, le principal port d'exportation du pays, et Tarkwa, où se situe une importante mine d'or. Les trois entités ont convenu de réhabiliter la ligne, de rénover le matériel roulant existant, de fournir du matériel supplémentaire et de former le personnel afin d'exploiter conjointement la ligne. L'Afrique du Sud est la 2^{ème} destination des exportations ghanéennes (1,7 Md USD en 2018) et le 3^{ème} partenaire commercial du pays (2,1 Mds USD).

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : 124,2 M USD de la BAfD pour améliorer l'accès à l'eau potable dans l'Etat d'Ondo

Un prêt de 124,2 M USD a été accordé par la Banque africaine de développement (BAfD) pour financer le projet de réforme du secteur de l'eau dans la région d'Akure (Etat d'Ondo). Le coût total du projet s'élève à 222,69 M USD et s'échelonne sur 5 ans. Il vise à remédier aux goulots d'étranglement existants dans l'approvisionnement en eau potable des ménages et à financer des infrastructures sanitaires dans les hôpitaux, les écoles et les marchés. Plus de 1,3 million de résidents devraient en bénéficier. Le portefeuille d'actifs de la BAfD au Nigeria s'élève désormais à 4,8 Mds USD répartis en 61 opérations. Moins de 40% des résidents urbains au Nigéria sont approvisionnés en eau par le réseau public.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Incertitude sur le décaissement de l'aide budgétaire de la BAfD avant la fin de l'année

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont fait appel à la procédure d'urgence pour entériner les 16 et 17 décembre l'accord de prêt de 122 Mds FCFA (187 M EUR) octroyé au Congo par la Banque africaine de développement (BAfD). Ce prêt s'inscrit dans le cadre d'un appui budgétaire visant à soutenir les réformes économiques et financières (PAREF). Il s'articule autour de trois composantes : (i) l'amélioration de la gestion de la dette et des risques budgétaires, (ii) la mobilisation des recettes, tous secteurs confondus, et la relance économique par l'amélioration du climat des affaires et (iii) l'accès facilité au financement et le développement des ZES, catalyseurs de la diversification économique. Pour rappel, la première tranche du prêt de soutien budgétaire de la France a été décaissée cette semaine.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : La Banque mondiale accorde un financement de 5,7 Mds FCFA au titre du PRISP**

Les 5,7 Mds FCFA seront tirés de l'enveloppe du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) pour l'exercice budgétaire 2020. Le PRISP, dont l'enveloppe globale s'élève à 40 M USD (soit environ 24 Mds FCFA), vise à appuyer les réformes de l'État en matière de gestion des finances publiques et de modernisation de l'administration publique.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville/Congo-Kinshasa : Des avancées pour le projet de pont route-rail devant relier les deux capitales**

La Banque africaine de développement (BAfD), qui contribue déjà au financement du projet à hauteur de 210 M USD, vient de décider d'accorder 56 M USD supplémentaires pour financer les accès routiers de part et d'autre du pont. Ces ressources seront issues du Fond africain de développement (FAD). Ce pont, dont le coût total est estimé à 550 M USD, doit contribuer à assurer la continuité du corridor Yaoundé-Libreville-Brazzaville-Kinshasa et à développer la zone industrielle de Maloukou au nord de Brazzaville. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération bilatérale signé entre les deux Congo à Johannesburg le 11 novembre 2019.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Energie et matières premières

▼ Services

- ▼ **Nigéria : le secteur des assurances nigérian se classerait 62^{ème} mondial en valeur de prime**

D'après le *Nigerian Stock Exchange* (NSE) le Nigeria se classe au 62^{ème} rang mondial du secteur des assurances en valeur de prime. Les cotisations des assurés s'élevaient à 1,64 Md USD en 2018, soit 0,2% du volume mondial. Le taux de pénétration de l'assurance reste très faible au Nigeria à 0,3%, contre 14,6% en Afrique du Sud. De plus, ajusté à l'inflation, le volume total des primes décroît depuis 2008, selon un rapport de la banque Coronation. L'augmentation du capital minimum requis pour les assureurs implantés au Nigeria, qui doit entrer en vigueur en juin 2020, devrait permettre la consolidation du secteur, qui compte actuellement une cinquantaine d'acteurs.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

CARNET ET AGENDA

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :



C'M'S/ Bureau Francis Lefebvre

